

REDIGER UN CONTRAT D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE BATIMENT

Cette formation traite du cahier des charges, de la négociation et du suivi des contrats d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine bâti et des équipements associés.

Objectifs opérationnels

- Élaborer le cahier des charges et le contenu des différentes clauses
- Négocier et passer un contrat de maintenance
- Réviser les anciens contrats

Public Concerné

- Responsables techniques et gestionnaires des services travaux et maintenance de l'industrie ou du tertiaire

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Pratiques actuelles d'exploitation et de maintenance du patrimoine bâti et des équipements associés

Enjeux de la maintenance

- Objectifs du management immobilier
- Besoins au regard de l'organisation et des moyens du maître d'ouvrage
- Coûts de la non-maintenance
- Maintenance : faire ou faire faire ?
- Éléments juridiques : responsabilités devant la loi des maîtres d'ouvrages
- Délit de marchandage : prêt de main d'œuvre

Élaborer un cahier des charges

- Diagnostic de l'existant : connaissance du site, des bâtiments, des équipements
- Programme des prestations souhaitées : performances, confort, économie
- Contraintes d'aspects réglementaires (sécurité) et d'exploitation
- Indicateurs de contrôle : quantifier et mesurer les performances
- Référentiel économique pour évaluer les propositions des prestataires

Consulter les entreprises, négocier

- Appel d'offres : informations à fournir aux candidats
- Référentiel pour choisir le mieux-disant en application du code des marchés publics
- Exemple d'une grille d'audit des contrats

Analyse critique de différents types de contrats

- Contrat « chauffage-génie climatique »
- Contrat « ascenseurs », contrat « Système de Sécurité Incendie (SSI) »
- Contrat « toitures-terrasses »

Rédiger et structurer un contrat de maintenance

- Éléments de base : nature de l'intervention / types et niveaux de maintenance / domaines techniques
- Clauses commerciales, administratives, juridiques, techniques
- Clauses d'organisation et de management
- Clauses abusives

Gérer l'exécution d'un contrat

- Mise en place du contrat avec les différents intervenants
- Moyens de contrôles

- Indicateurs d'évaluation de la prestation

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyse de contrats existants ainsi que d'études de cas et exercices d'entraînement méthodologie de rédaction d'un contrat de maintenance bâtiment.

Les participants sont invités à présenter des projets et/ou contrats pour analyse dans le cadre des études de cas.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et est ingénieur travaux.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com

